

**PREMIERE PARTIE
DE
L'ASTREE
DE MESSIRE HONORE D'URFE,**

Gentil-homme ordinaire de la chambre du Roy,
Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances,
Comte de Chasteau-neuf, Baron de Chasteau-morand, &c.

*Où par plusieurs Histoires, & sous personnes
de Bergers, & d'autres,
Sont deduits les divers effects de
l'honneste Amitié¹.*

DEDIE AU ROY.

A PARIS,
Chez TOUSSAINCTS DU BRAY,
ruë S. Jacques aux Espics meurs, & au Palais, en la galerie des prisonniers.

M. DC. XII.

Avec Privilege de sa Majesté.

¹ La première partie de *L'Astrée* a paru en 1607 sous le titre suivant : *Les Douze Livres d'Astrée, où, par plusieurs Histoires et sous personnes de Bergers et d'autres, sont deduits les divers effects de l'honneste amitié.* Cette formulation évoque la traduction de la première partie de la *Diane* de Montemayor par Nicolas Colin en 1587 : *La Première partie de la Diane de George de Monte-mayor. En laquelle par plusieurs plaisantes histoires desguisées souz noms, et stil de Bergers & Bergeres sont descrites les variables & estranges effects de l'honneste Amour* (Paris, Nicolas Bonfons), ainsi que celle de Pavillon en 1603 : *Los Siete Libros de la Diana de George de Montemayor. Où sous le nom de bergers & bergeres sont compris les amours des plus signalez d'Espagne...* Il faut également citer le roman de Nicolas de Montreux, *Le premier Livre des Bergeries de Julliette, auquel par les amours des bergers et bergères l'on void les effects différents de l'amour...* (Paris, G. Beys, 1585).

AU ROY¹.

SIRE,

Ces Bergers oyant raconter tant de merveilles de vostre grandeur, n'eussent jamais eu la hardiesse de se presenter devant V.M. si je ne les eusse asseurez que ces grands Roys dont l'antiquité se vante le plus, ont esté Pasteurs qui ont porté la houlette & le Sceptre d'une mesme main². Ceste consideration, & la connoissance que depuis ils ont euë que les plus grandes gloires de ces bons Roys ont esté celles de la paix & de la justice, avec lesquelles ils ont heureusement conservé leurs peuples, leur a fait esperer que comme vous les imitez & surpassiez en ce soing paternel³, vous ne mépriseriez non plus ces houlettes, & ces troupeaux qu'ils vous viennent presenter comme à leur Roy & Pasteur Souverain. Et moy (SIRE) voyant que nos peres pour nommer leur Roy, avec plus d'honneur & de respect ont emprunté des Perses le mot de SIRE, qui signifie Dieu⁴, pour faire entendre aux autres nations combien

¹ Cette épître dédicatoire « Au Roy » ne figure pas dans l'édition de 1607 ne comportant qu'une *Préface de l'auteur à la bergère Astrée* et apparaît au début de *L'Astrée* à partir de l'édition de 1610. Honoré d'Urfé, ancien ligueur, malgré sa réconciliation avec Henri IV, n'obtint pas véritablement sa confiance et, avant cette date tardive de 1610, fut tenu à l'écart des affaires politiques (voir O. C. Reure, 1910, p. 117-120 ; M. Gaume, 1977, p. 292-294). Comme l'observe M. Bertaud (1984, p. 315), la dédicace au roi annonce par ailleurs assez bien l'importance que prennent dans ce roman « la réflexion politique, et à peu près toutes les questions relatives au thème du Roi. » En effet le livre d'Honoré d'Urfé évoque « nombre de personnages royaux, certains bien connus, comme Mérovée, ou moins connus mais ayant existé comme Euric, d'autres imaginaires, tels que Policandre ou Amasis. »

² La figure du roi pasteur procède à la fois de la tradition biblique (notamment de la description du roi David comme prince et pasteur dans Ezechiel, 34, 23-24) et de la tradition grecque, où elle est attestée en particulier dans la pensée politique chez Xénophon (*Cyropédie*, VIII, 2, où il est rapporté que Cyrus comparait le bon roi à un bon pasteur) et chez Platon (*Critias, Lois, République, Le Politique* : voir M. Foucault, *Sécurité, territoire, population*, leçon du 15 février 1978 au Collège de France, Paris, 2004, p. 139-165). En France, cette métaphore est d'une actualité particulière dans les périodes de crise de l'unité du royaume : elle apparaît d'abord à l'extrême fin du XIV^e siècle, sous le règne de Charles VI (voir C. Beaune, *Jeanne d'Arc*, Paris, 2004, p. 119-124), et décide d'une représentation du royaume comme « bergerie ». Au XVI^e siècle, elle sert de manière générale à définir la fonction du prince, comme dans le traité *Des dignitez, magistrats, et offices du royaume de France* de Vincent de La Loupe, où l'on rappelle que « non sans cause Xenophon compare le bon Roy au bon Berger » (Paris, 1553, f. 4). Elle connaît une actualité supplémentaire dans la période des guerres de Religion, comme en témoigne par exemple *Le Bocage royal* de Ronsard (1584), qui déclare dans l'épître dédicatoire que « les rois et les pasteurs ont mesme estat de vivre » et, dans le texte lui-même, nomme Charles IX « le grand pasteur de France ». La propagande royale des années 1590 fait d'Henri IV un nouveau David tout en plaçant l'accent sur la vie simple qu'il mena, jeune prince, parmi les paysans du Béarn. Voir T. Wanegffelen, *L'Édit de Nantes. Une histoire européenne de la tolérance (XVI^e-XX^e siècle)*, Le Livre de poche, « Références », 1998, p. 106-108.

³ Urfé applique à la personne d'Henri IV le thème messianique de l'alliance de la paix et de la justice, développé notamment dans le Psaume 85 (84), 11-12 (« Amour et Verité se rencontrent, Justice et Paix s'embrassent ; Verité germera de la terre, et des cieus se pencera la Justice ») et dans le livre d'Isaïe, 9, 5-6, où le Messie est décrit comme le « prince de paix » grâce à qui s'étendra « une paix sans fin sur le trône de David et sur son royaume, pour l'établir et pour l'affermir dans le droit et la justice. » L'appropriation politique du messianisme biblique constitue l'un des lieux communs de l'éloge royal le plus abondamment utilisés sous les derniers Valois, comme en témoigne par exemple la devise de Charles IX, constituée de deux colonnes entrelacées accompagnées du *motto* « Pax et Justitia ».

⁴ Cette remarque est sans doute redevable à la dissertation sur le mot « Sire » des *Recherches de la France* d'Etienne Pasquier (VI, 5 dans l'édition de 1596 ; VIII, 3 dans l'édition définitive), où on lit notamment que « noz anciens François parlants de Dieu, usoient ordinairement de ce mot de Sire ». Mais Pasquier, reproduisant

naturellement le François ayme, honore, & revere son Prince ; J'ay pensé que ne leur cedant point en ceste naturelle devotion, puis que les Anciens offroient à leurs Dieux en action de graces, les choses que les mesmes Dieux avoient inventées ou produites pour la conservation de l'estre ou du bien-estre des hommes : j'estois obligé pour les imiter d'offrir ASTREE, à ce grand Roy, la valeur & la prudence duquel l'a rappellée du Ciel en terre pour le bonheur des hommes. Recevez-la donc (SIRE) non pas comme une simple Bergere : mais comme une œuvre de vos mains, car veritablement on vous en peut dire l'Autheur : puis que c'est un enfant que la paix a fait naistre, & que c'est à V.M. à qui toute l'Europe doit son repos, & sa tranquillité⁵. Puissiez vous à longues années jouïr du bien que vous donnés à chacun. Vostre regne soit à jamais aussi heureux que vous l'avez rendu admirable : Et Dieu vous remplisse d'autant de contentements & de gloires, que par vostre bonté vous obligez tous les peuples qui sont à vous, de vous benir, aimer, & servir. Ce sont (SIRE) les souhaits que je fais pour V.M. attendant que par l'honneur de vos commandemens je vous puisse rendre quelque meilleur service, au prix de mon sang & de ma vie, ainsi que la nature & la volonté m'y obligent, & le tiltre qu'en toute humilité je prends,

SIRE,

De tres-humble, tres-
affectionné, & tres-fidelle
sujet & serviteur de V. M.
HONORE D'URFE.

une fable inventée par les étymologistes français de la Renaissance, attribue au terme une origine grecque en le faisant dériver de *kúrios* : ici, l'évocation non moins fantaisiste d'une origine perse provient peut-être d'une confusion avec le fait que le mot grec avait notamment servi à désigner le roi des Perses, comme le rapporte Jacques Bourgoing dans l'épître au roi de son *De origine, usu et ratione vulgarium vocum* (Paris, 1583) : « Les Grecs userent jadis de ce nom *Kúros* Cyrus, en la personne du roy des Perses, lequel ils tenoient pour le plus grand seigneur et plus redoutable. Ainsi aucuns rois descendus ou extraicts d'Asie ont eu nom de seigneur. »

⁵ Le motif du retour d'Astrée est traditionnel dans l'éloge royal à la Renaissance : il signifie le retour sur terre de l'âge d'or, synonyme d'abondance et de paix entre les hommes. En outre, depuis la 4^{ème} églogue de Virgile et le vers fameux « Jam redit et virgo, redeunt Saturnia regna » par lequel la Sibylle de Cumès annonce à Auguste la vocation impériale de Rome, l'idée de restauration politique qu'il exprime se double de celle de monarchie universelle : Urfé l'évoque discrètement en faisant allusion à une paix que « toute l'Europe » devrait à Henri IV. Sur la signification politique de la figure d'Astrée à la Renaissance, voir Fr. A. Yates, *Astrée : le symbolisme impérial au XVI^e siècle*, Paris, 1989 (Londres, 1975 pour l'éd. originale anglaise) ; sur son utilisation dans la France d'Henri IV, voir C. Vivanti, *Guerre civile et paix religieuse dans la France d'Henri IV*, Paris, 2006, p. 57-98 (Turin, 1963 pour l'éd. originale italienne) et les remarques de K. Wine, *Forgotten Virgo : Humanism and Absolutism in Honoré d'Urfé's "L'Astrée"*, Genève, 2000, p. 84-87.

**L'AUTHEUR
A LA BERGERE
ASTREE.**

Il n'y a donc rien, ma Bergere¹, qui te puisse plus longuement arrester pres de moy ? Il te fasche, dis-tu, de demeurer plus long temps prisonniere dans les recoins d'un solitaire Cabinet, & de passer ainsi ton âge inutilement. Il ne sied pas bien, mon cher enfant, à une fille bien née de courre² de ceste sorte, & seroit plus à propos que te renfermant ou parmy des chastes Vestales & Druydes³, ou dans les murs privez des affaires domestiques tu laissasses doucement couler le reste de ta vie ; car entre les filles celle-là doit estre la plus estimée dont l'on parle le moins. Si tu sçavois quelles sont les peines & difficultez qui se rencontrent le long du chemin que tu entreprends, Quels monstres horribles y vont attendants les passants pour les devorer, & combien il y en a eu peu qui ayent rapporté du contentement de semblable voyage⁴, peut-estre t'arresterois-tu sagement, où tu as esté si longuement & doucement chérie. Mais ta jeunesse imprudente & qui n'a point d'experience de ce que je te dis, te figure peut-estre des gloires & des vanitez qui produisent en toy ce desir. Je voy bien qu'elle te dit que tu n'és pas si desagreceable, ny d'un visage si estrange, que tu ne puisses te faire aymer à⁵ ceux qui te verront : Et que tu ne seras pas plus mal receuë du general que tu l'as esté des particuliers qui t'ont desja veuë. Je le souhaitteroie, ma Bergere, & avec autant de desir que toy : mais bien souvent l'amour de nous-mesme nous deçoit, & nous opposant ce verre devant les yeux, nous fait voir à travers tout ce qui est en nous beaucoup plus avantageux qu'il n'est pas. Toutefois, puis que ta resolution est telle, & que si je m'y oppose tu me menasses d'une prompte desobeïssance, ressouviens toy pour le moins que ce n'est point

¹ La fictionalisation du paratexte, par la confusion du livre et du personnage éponyme, est fréquente à l'époque. Les poèmes liminaires de la première partie de *Don Quichotte* (1605) sont adressés par des personnages littéraires (Urgande la Déconnue, Amadis...) au livre ou à ses personnages (Don Quichotte, Dulcinée, Sancho Pança...). L'édition parisienne de la *Galatea* de Cervantès (Gilles Robinot, 1611), par Cesar Oudin, comporte un avertissement adressé aux lecteurs français par la bergère Galatée. Observons par ailleurs que Nicolas de Montreux dans les liminaires du *Second Livre des Bergeries de Julliette* (Paris, G. Beys, 1587) adresse deux sonnets *A la docte & plus celebre bergere Julliette*.

² Au début du siècle, on rencontre en alternance les orthographes « courre » et « courir » pour l'infinitif du verbe. L'usage des deux est codifié par Vaugelas dans ses *Remarques sur la langue française* (1647), qui conseille de réserver l'usage de la forme « courre » à certaines expressions (« courre le cerf », « courre la poste »).

³ L'édition de 1607 ne mentionne pas les druides.

⁴ La métaphore du voyage pour évoquer la réception du livre est ancienne : dans l'épître I, 20 d'Horace, le poète s'adresse à son livre comme à un enfant qui gémit de n'apparaître qu'à peu de gens (v. 4-5 : « *paucis ostendi gemis et communia laudas, / non ita nutritus* »). Le motif est amplifié dans le livre I des *Tristes* d'Ovide (v. 15 : « *Vade, liber* »). On le retrouve très fréquemment au XVI^e siècle. Du Bellay l'utilise dans le sonnet liminaire « A son livre », en tête des *Regrets* : « Mon livre (et je ne suis sur ton aise envieux), / Tu t'en iras sans moy voir la court de mon Prince ». Voir également, sur le même thème, Helisenne de Crenne, *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'amour*, Paris, D. Janot, 1538, la fin de la « Tierce partie », f. GGGii sq. et l'éd. de C. de Buzon, p. 489 sq.

⁵ La construction passive recourt ici à la préposition à, là où nous utiliserions *par*. Brunot (*Histoire de la langue française*, t. III, p. 642) signale que le passif suivi de « à » (type « moissonné au glaive » pour « par le glaive ») devient rare au commencement du XVII^e siècle. Il invite néanmoins à ne pas confondre ce cas de figure « avec celui où le verbe est un infinitif actif précédé d'un verbe principal tel que *faire, laisser*, et qu'on a l'habitude d'interpréter comme un passif. Dans ce cas, les grammairiens du début du siècle préféraient à ». Malherbe préconise cet emploi, Maupas admet une concurrence entre à et *par*. Oudin, en revanche, ne l'admet plus après « faire ».

par volonté : mais par souffrance⁶ que je te le permets. Et pour te laisser à ton départ quelques arres de l'affection paternelle que je te porte, mets bien en ta memoire ce que je te vay dire. Si tu tombes entre les mains de ceux qui ne voyent rien d'autruy que pour y trouver sujet de s'y desplaire, & qu'ils te reprochent que tes Bergers sont ennuyeux, responds leur qu'il est à leur choix de les voir ou ne les voir point : car encor que je n'aye pû leur oster toute l'incivilité du village, si ont ils cette consideration de ne se presenter jamais devant personne qui ne les appelle. Si tu te trouves parmi ceux qui font profession d'interpreter les songes, & découvrir les pensées plus secrettes d'autruy, & qu'ils assurent que Celadon est un tel homme, & Astrée une telle femme, ne leur responds rien, car ils sçavent assez qu'ils ne sçavent pas ce qu'ils disent : mais supplie ceux qui pourroient estre abusez de leurs fictions, de considerer que si ces choses ne m'importent point, je n'eusse pas pris la peine de les cacher si diligemment, & si elles m'importent, j'aurois eu bien peu d'esprit de les avoir voulu dessimuler & ne l'avoir sceu faire. Que si en ce qu'ils diront il n'y a guere d'apparence, il ne les faut pas croire, & s'il y en a beaucoup, il faut penser que pour couvrir la chose que je voulois tenir cachée & ensevelie, je l'eusse autrement déguisée. Que s'ils y trouvent en effet des accidents semblables à ceux qu'ils s'imaginent, qu'ils regardent les paralleles, & comparaisons que Plutarque a faites en ses Vies des hommes illustres⁷. Que si quelqu'un me blâme de t'avoir choisi un Theatre si peu renommé en l'Europe, t'ayant esleu le Forests, petite contrée & peu conneuë parmi les Gaules, responds leur, ma Bergere, que c'est le lieu de ta naissance. Que ce nom de Forests sonne je ne sçay quoy de champestre, & que le pays est tellement composé⁸, & mesme le long de la riviere de Lignon, qu'il semble qu'il convie chacun à y vouloir passer une vie semblable. Mais qu'outre toutes ces considerations encor j'ay jugé qu'il valoit mieux que j'honorasse ce pays où ceux dont je suis descendu, depuis leur sortie de Suobe⁹, ont vescu si honorablement par tant de siecles : que non point une Arcadie comme le Sannazare¹⁰. Car n'eust esté Hesiodé, Homere, Pindare & ces autres grands personnages de la Grece, le mont de Parnasse, ny l'eau d'Hypocrene ne seroient pas plus estimez maintenant que nostre Mont d'Isoure, ou l'onde de Lignon. Nous devons cela au lieu de nostre naissance & de nostre demeure, de le rendre le plus honoré & renommé qu'il nous est possible¹¹. Que si l'on te reproche que tu ne parles pas le langage des villageois, & que toy ny ta troupe ne sentez guere les brebis ny les chevres¹² : responds leur, ma Bergere que pour peu qu'ils ayent connoissance de toy, ils sçauront que tu n'es pas, ny celles aussi qui te suivent, de ces

⁶ Souffrance, au sens de patience ou tolérance, acception la plus courante au XVI^e siècle.

⁷ Après avoir dénoncé la lecture allégorique recourant aux clés biographiques pour interpréter son œuvre, Honoré d'Urfé renvoie aux *Vies des hommes illustres* de Plutarque, insistant alors sur la valeur universelle et exemplaire des traits retenus dans le caractère de ses personnages.

⁸ Au sens de « est configuré de telle sorte... que », conformément à l'étymologie.

⁹ Anne d'Urfé dans sa *Genealogie de l'illustre maison et ancienne race des Urfez* fait remonter leur famille aux Wulfs de Souabe. Voir A. Bernard, *Les d'Urfé, souvenirs historiques et littéraires du Forez aux XVI^e et au XVII^e siècles*, Paris, Imprimerie Royale, 1839, p. 4 ; O.C. Reure, 1910, p. 5 ; M. Gaume, 1977, p. 17.

¹⁰ Sannazar (v. 1456-1530), auteur de l'*Arcadie* (1504), qui contribua à la renaissance du genre pastoral au XVI^e siècle.

¹¹ Le poète espagnol Jorge de Montemayor a été le premier à transposer l'Arcadie antique et inscrire son paysage mythique dans un cadre référentiel moderne, en choisissant le Léon pour scène de sa *Diana*, dont l'édition originale a paru vers 1559. Le procédé fut suivi en France par François de Belleforest, dont *La Pyrenée* (1571) se déroulait en Bigorre, puis par Du Crozet, qui situa en Forez l'action de sa *Philocalie* dès 1593 (texte réédité en 1601 sous le titre *L'Amour de la beauté*). Reprise par Urfé, l'idée d'une Arcadie gauloise est l'une des formes que prend le dessein politique et culturel de la *translatio studiorum* vers la France, à un moment où le sentiment national s'entretient notamment d'une exaltation des provinces du royaume. Le projet littéraire d'une Arcadie française se développe en outre comme le contrepoint romanesque de l'image politique d'une France arcadienne, prolongement mythique de l'idéal de concorde illustré, par exemple, par l'*Exhortation aux François* de Loys Le Roy en 1570, où l'éloge de la paix civile est relayé par celui du royaume comme terre naturellement heureuse.

¹² *Sentir* : « Avoir l'air, la mine de quelque chose, donner la connoissance de ce qu'on est » (Furetière).

Bergeres necessiteuses qui pour gagner leur vie conduisent les troupeaux aux pasturages : mais que vous n'avez toutes pris cette condition que pour vivre plus doucement & sans contrainte¹³. Que si vos conceptions¹⁴ & paroles estoient veritablement telles que celles des Bergeres ordinaires, ils auroient aussi peu de plaisir de vous escouter, que vous auriez beaucoup de honte à les redire¹⁵. Et qu'oultre cela, la plupart de ta troupe est remplie d'Amour¹⁶, qui dans l'Aminte fait bien paroistre qu'il change & le langage & les conceptions, quand il dit,

Queste selve hoggi raggionar d'Amore
Sudranno in nova guisa, è ben parrassi
Che la mia deità sia qui presente
In se medesima, non ne suoi ministri
Sprireró nobile senza à rozi petti
Radolciró de le lor lingue il suono¹⁷.

Mais ce qui m'a fortifié davantage en l'opinion que j'ay que mes Bergers & Bergeres pouvoient parler de cette façon sans sortir de la bien-seance des Bergers, ç'a esté que j'ay veu ceux qui en representent sur les Theatres ne leur faire pas porter des habits de bureau¹⁸, des sabots ny des accoustréments mal-faits, comme les gens de village les portent ordinairement : au contraire, s'ils leur donnent une houlette en la main, elle est peinte & dorée, leurs jupes sont de taffetas, leur pannetiere bien troussée, & quelquesfois faite de toile d'or ou d'argent, & se contentent pourveu que l'on puisse reconnoistre que la forme de l'habit a quelque chose

¹³ Le thème de la condition pastorale comme institution délibérée et non comme état de nature occupe une place d'autant plus importante dans *L'Astrée* que lui fait écho celui du rôle de la volonté dans la naissance du sentiment amoureux. Il décide de toute une série de significations politiques et philosophiques auxquelles est ordonnée la dimension allégorique du roman, dans lequel il détermine aussi bien des intrigues (telle l'histoire d'Alcippe en I, 2) que des personnages (tel Silvandre qui est, comme il est dit en I, 7, « un jeune berger, qui n'a rien de villageois, que le nom et l'habit »).

¹⁴ Le terme de *conception* n'est pas mentionné par Huguet, mais apparaît dans Godefroy (*Suppl.*), au sens de « création de l'esprit », attesté en latin chrétien. Il ne s'agit donc pas d'une notion philosophique à part entière, et Urfé est en cela assez proche du sens que peut avoir le mot en italien.

¹⁵ C'est un des points sur lesquels Charles Sorel fonde sa critique des romans pastoraux : « On a cru rendre l'Invention plus agreable, en ostant aux bergers leur rusticité ordinaire et en leur faisant parler et agir à la mode de la Cour » (*De la connoissance des bons livres*, 1671, Pralard, 1974, Bulzoni, p. 14). Il avait déjà dénoncé une telle invraisemblance dans le *Berger Extravagant* : au début du roman, lorsque Lysis décide de prendre un habit de berger, ses amis lui donnent des exemples de faux bergers romanesques, citant la *Diane* et *L'Astrée* (livre III, p. 467-468) ; au livre suivant Lysis se présente lui-même comme un berger de roman (livre IV, p. 608-609). Surtout, dans les *Remarques* sur le livre VIII, Sorel insiste sur ce qui le distingue de « ces sots faiseurs de Romans, qui font parler des Bergers et d'autres gens de basse condition, avec des discours aussi subtils que pourrait faire un fort bon esprit. » (p. 357)

¹⁶ Le texte de 1607 comprenait une référence explicite à Platon : « qui est, comme dit Platon, un ravissement qui esleve les esprits abaissez, et éveille les endormis ».

¹⁷ Vers extraits du Prologue de *L'Aminte* du Tasse (v. 76-81) « Aujourd'hui l'on oyra ces forests discourir d'amour d'une façon nouvelle, et feray bien sçavoir que ma deité y sera presente en personne. J'inspireray de nobles conceptions dans les cœurs plus grossiers, et r'addouciray le son de leur langage. » Trad. du sieur de La Brosse (1592).

¹⁸ *Bureau* : « Grosse étoffe de laine ; c'est la même chose que la bure, sinon que c'est un drap plus fort. » (Furetière). L'auteur énumère ici les éléments de l'accoutrement traditionnel des bergers dans la pastorale : jupe, houlette, panetière. À propos de ce dernier élément, Richelet donne la définition suivante « Panetière [...] espèce de grande poche, ou manière de petit sac en cuir où les bergers mettent leur pain », puis commente ainsi le terme « On appelle dans les églogues et les Romans qu'on nomme Bergeries cette espèce de sac de cuir, panetière, mais les bergers d'autour de Paris que j'ai consultés l'appellent gibecière. ». Sur l'habit de berger dans le roman pastoral, voir Fr. Lavocat, *Arcadies malheureuses. Aux origines du roman moderne*, Paris, Champion, 1998, p. 380-397.

*de Berger*¹⁹. Car s'il est permis de déguiser ainsi ces personnages, à eux qui particulièrement font profession de représenter chaque chose le plus au naturel, que faire se peut, pourquoy ne m'en sera-t'il pas permis autant, puis que je ne représente rien à l'œil : mais à l'ouïe seulement, qui n'est pas un sens qui touche si vivement l'ame²⁰.

Voilà, ma Bergere, de quoy je te veux advertir pour ce coup, à fin que s'il est possible tu rapportes quelque contentement de ton voyage. Le Ciel te le rende heureux, & te donne un si bon Genie, que tu me survives autant de siècles, que le sujet qui t'a fait naistre me survivra en m'accompagnant au cercueil.

© Éditions Honoré Champion, à paraître

¹⁹ La tenue évoquée par d'Urfé se conforme à un code vestimentaire dont on trouve déjà les linéaments au début des *Sept Livres de la Diane* de Montemayor, dans la présentation de Sirene habillé, il est vrai, d'un sayon de toile grossière, mais ne manquant pas de porter aussi ces deux attributs typiques des personnages pastoraux : une houlette et une panetière recélant un rebec et un chalumeau.

²⁰ Après Platon (*Timée*, 45 b), les néo-platoniciens présentent la vue et l'ouïe comme les sens les plus subtils. Ficin dans son *Commentaire sur le Banquet* distingue ainsi trois sortes de beautés : « des âmes, des corps, & des voix. Celle de l'âme se cognoist seulement avecques l'entendement : Celle des corps avec les yeux. Celle des voix ne se comprend point avec autre chose qu'avec les oreilles. Consideré doncques que l'entendement & la veuë, & l'ouye sont les choses avecques lesquelles seules nous pouvons joiÿr d'icelle Beauté [...] et l'appetit qui suit les autres sens, non Amour, mais plustost se nomme desir libidineux, ou rage. » Trad. par Le Fèvre de la Boderie, Paris, J. Macé, p. 24-25. Céladon reprendra presque littéralement ces distinctions (deuxième partie, livre 2). La hiérarchisation établie ici par Urfé entre le sens de l'ouïe et celui de la vue procède cependant des traditions aristotéliennes et scolastiques. Voir Aristote, *De la sensation et des sensibles*, chap. 1 : « [des] facultés [des sens], la meilleure, en elle-même, c'est la vue, pour les besoins nécessaires de l'animal ; mais, pour l'intelligence et accidentellement, c'est l'ouïe. C'est que la faculté de la vue révèle des différences nombreuses et variées [...]. Au contraire, l'ouïe ne fournit que les différences de sons, et, pour quelques êtres aussi les différences de voix ; mais, accidentellement, elle contribue à la pensée pour une très grande part, car le langage est la cause de l'instruction... » In *Petits traités d'histoire naturelle* (trad. de P. Mugnier), Paris, Belles Lettres, 1965, p. 23.